

TRAITEMENT des maladies des plantes par la technique de l'Iso-thérapie.

Au cours de l'Assemblée Générale de PJRA, le 17 novembre 2016 au Château de Saint Marcel de Félines 42, il a été évoqué le traitement des **buis** par Iso-thérapie dans les jardins du Château de VIVEN 64450.

Notre Présidente m'a chargé d'en savoir plus et d'expliquer en quoi consiste cette méthode de soins des plantes dérivée de l'homéo thérapie et qui s'apparente à l'auto-vaccination. Je me suis donc rapproché de Madame Jeanne-Emma GRACIET, qui a mis au point ce procédé.

Mode opératoire :

Avant tout traitement, on prélève un morceau de la plante malade dans sa totalité, (tige, feuillage, racine, y compris les déjections de la pyrale du buis).

On écrase le tout et on le fait macérer dans de l'alcool éthylique à 90° non modifié, **ramené à 20° par mouillage**. Il y a bien entendu des proportions à respecter, aussi bien pour le **'broyat'** que pour la solution alcoolique. **La macération doit durer environ trois semaines.**

Après filtrage, on prélève une partie de ce macérât, nommé **Teinture Mère. T M.**

A cette T M de volume Y on ajoute 99 volumes d'alcool à 20°, soit (99 x Y). On obtient ainsi une première dilution Centésimale. On parle alors de **1 CH** qui correspond à une première Centésimale Hahnemannienne (du médecin Hahnemann découvreur de l'Homéopathie au 18eme siècle). Ensuite, on procède de nouveau à plusieurs dilutions de 3 CH jusqu'à 8 CH.

Ces dilutions sont conservées dans des flacons à l'abri de la lumière. Grâce à ces conditions le contenu restera stable dans ce milieu hydro-alcoolique.

Enfin, une préparation finale sera obtenue en mélangeant du liquide 3 CH avec du liquide 8 CH, avec une certaine quantité d'eau de pluie fraîche. On comprend alors que le produit final est énormément dilué.

Ce produit final sera pulvérisé plusieurs fois sur les plantes malades, qui devraient guérir.

Il ne serait de ma part, ni courtois, ni éthique, d'apporter d'avantage de précision sur les volumes et les proportions à respecter.

En définitive, il s'agit d'une préparation qui a fait l'objet d'une très grande dilution de la **T M (Teinture Mère)**.

Pour en savoir plus, je vous invite à acquérir le fascicule de 23 pages édité par le Château de VIVEN. Il vous en coûtera 18 euros (15 euros + 3 euros de port).

Voici l'adresse :

Madame Jeanne-Emma GRACIET

64450 Château de VIVEN

J'espère vous avoir un peu éclairé sur cette technique de l'Iso-thérapie.

Jean-Claude MOIRON

10 décembre 2016